Zeitschrift: Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und

Frühgeschichte = Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Bollettino della Società svizzera di preistoria e

d'archeologia

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

**Band:** 8 (1977) **Heft:** 30-31

**Artikel:** Auvernier Port, le secteur des Ténevières

Autor: Boisaubert, Jean-Luc

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1034318

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Auvernier Port, le secteur des Ténevières

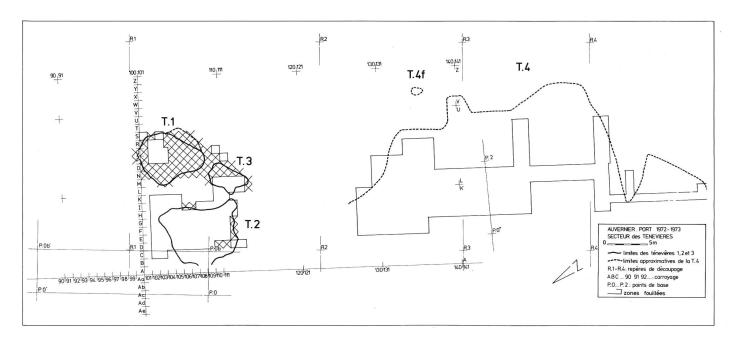
Jean-Luc Boisaubert

#### **▼** fig. 1:

Plan de situation du secteur des Ténevières. Localisation des Ténevières, carroyage et zones fouillées. Dessin: A. Morel.

Situationsplan des Gebietes der Ténevières. Lokalisierung, Koordinatennetz und die ausgegrabenen Flächen. Zeichnung: A. Morel.

Piano di situazione del settore di Ténevières. Localizzazione di Ténevières, quadrettatura e zone scavate. Disegno: A. Morel.



Le degré de conservation du site, comme nous l'avons vu précédemment, nous amena à effectuer un relevé systématique des pieux, seuls témoins subsistant et laissant espérer une compréhension des occupations successives. Le relevé fut effectué sur la base des observations faites sur les sites de Clairvaux (Jura, France) par P. Pétrequin et son équipe, en vue de tester et d'affiner une méthode sélective visant à grouper les pieux contemporains et à déceler l'organisation de l'habitat.

#### Méthodes

Après le relevé de tous les pieux d'une station, le plan obtenu est presque toujours incompréhensible (Fig. 2).

Il le sera d'autant plus que le nombre de phases superposées sera élevé. Comment arriver à déceler les différentes phases d'occupation, en l'absence des éléments habituels de détection? Ceux-ci sont essentiellement basés sur les observations stratigraphiques, les relevés de fouille, l'étude des remplissages.

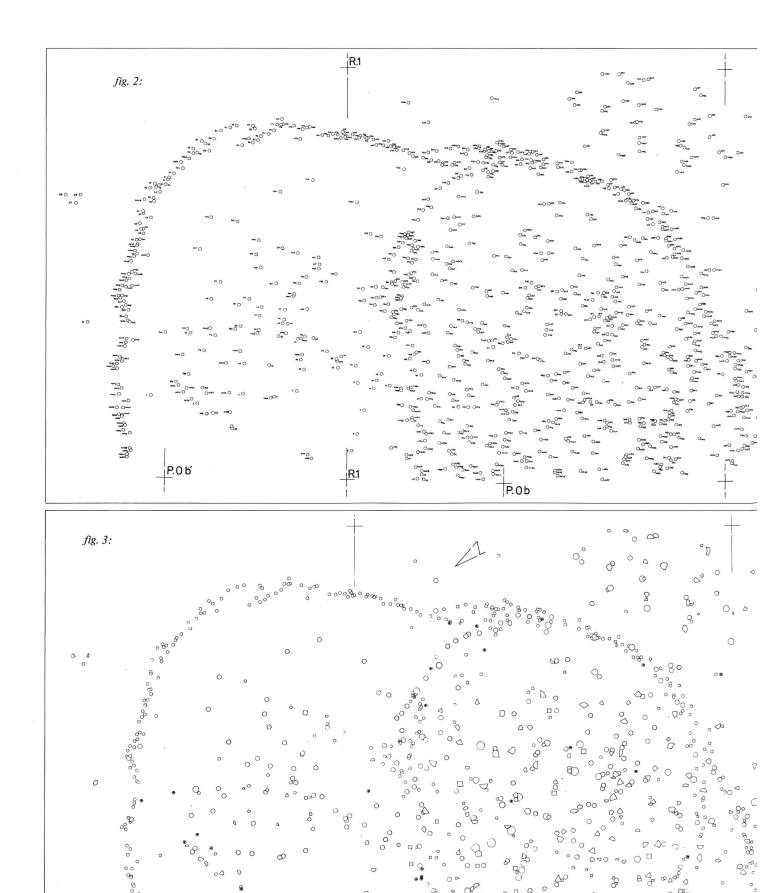
La dendrochronologie, quant à elle, demande un temps très long et tous les pieux ne sont pas analysables. Il s'agit donc de trouver les critères nouveaux qui puissent remplacer ceux que nous ne possédons pas.

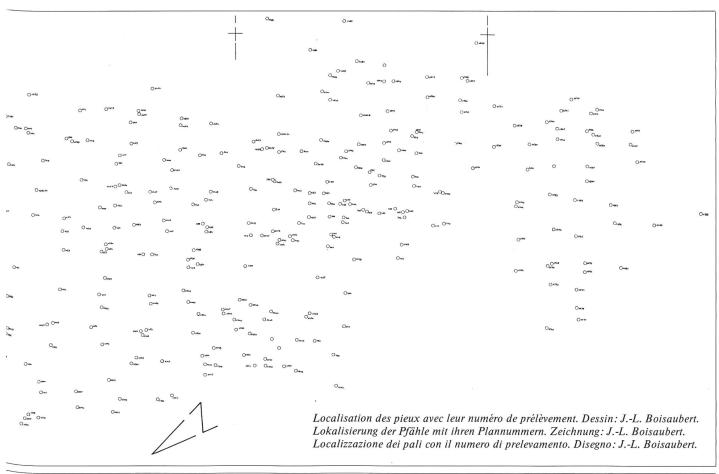
#### Bases de réflexion et de travail.

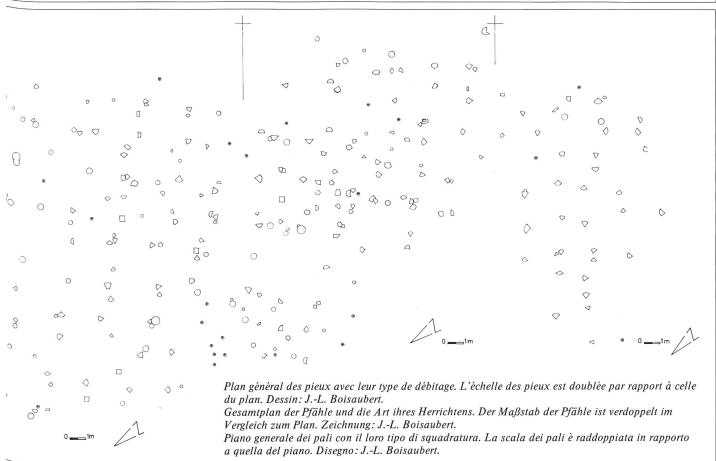
Après avoir examiné divers sites du Néolithique et de l'âge du Bronze,

tels que Riedschachen I (REINERTH 1926), Thayngen-Weier (SULZBER-GER 1924), Sutz (ISCHER 1928), Aichbühl (SCHMIDT 1936), Sipplingen (REINERTH 1938), Arbon-Bleiche (VOGT 1954), Burgäschi-Ost (ibid., d'après PINOSCH 1947), Gachnang-Niederwil (WATERBOLK 1966), Egolzwil 4a et 4d (VOGT 1969), Clairvaux-Les Lacs (BOISAUBERT, SCHIFFERDECKER, PÉTREQUIN, 1974), nous avons constaté que plusieurs éléments constants apparaissent:

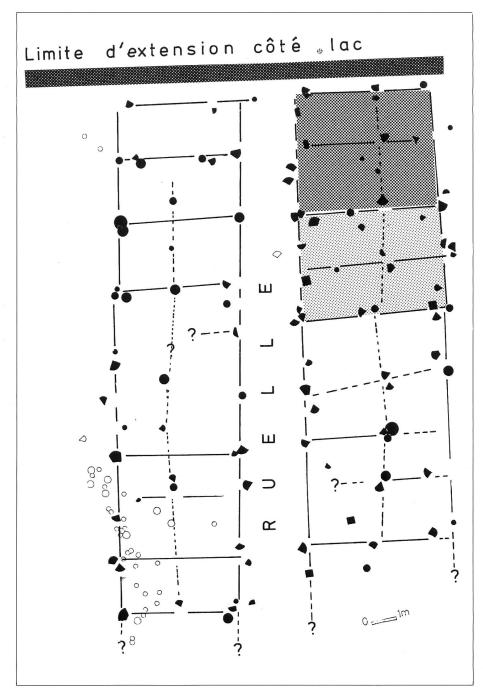
- toutes les habitations sont de forme quadrangulaire, ce qui implique un système de lignes parallèles dans le plan des pieux;
- des lieux de passage ou ruelles sont souvent envisageables, mais nous







Hypothèse: une des rangées d'habitations de la phase ancienne Lüscherz. Dessin: J.-L. Boisaubert. Hypothese: eine der Häuserreihen der frühen Lüscherzer Kultur. Zeichnung: J.-L. Boisaubert. Ipotesi: una delle file d'abitazioni della fase antica di Lüscherz. Disegno: J.-L. Boisaubert.



- avons trop peu de plans de villages complets pour généraliser;
- des symétries et des équidistances relatives entre les pieux sont fréquentes, sinon systématiques;
- dans chaque construction, les espaces entre les pieux sont sensiblement réguliers;
- l'orientation des habitations sur un même site au cours d'une phase donnée est souvent constante;
- l'emploi de pieux doublés n'est pas rare;
- le nombre des pieux varie d'une habitation à l'autre, mais il semble diminuer sur certaines stations récentes, comme Arbon-Bleiche par exemple;
- les espèces et les types de débitage des pieux (ces derniers trop peu fréquemment relevés) permettent d'obtenir des plans plus clairs;
- pour chaque construction, l'habitat de type terrestre peut être proposé, quand il n'est pas prouvé par la fouille.

Toutes ces constantes nous ont amené à effectuer de nombreux plans sélectifs, tenant compte principalement de la dissociation des types de débitage (Fig. 3), des diamètres, de la répartition des espèces, de la position des pieux dans le sol... Ces plans nous permettent de présenter ici quelques hypothèses d'organisation de l'habitat sur le site des Ténevières. Il est bien évident que celles-ci devront être confrontées aux résultats d'une analyse dendrochronologique.

### Hypothèses

Après l'étude générale des plans, nous avons mis en évidence cinq phases de plantation de pieux au moins, s'étageant dans le temps sur cinq siècles environ. A cela s'ajoutent plusieurs éléments isolés, évidents ou repérés sur le terrain, qui ne sont pas replacés chronologiquement avec certitude.

▶ fig. 5

Hypothèse: la petite palissade en aune. Dessin: J.-L. Boisaubert.

Hypothese: die kleine Palisade aus Erle. Zeichnung: J.-L. Boisaubert.

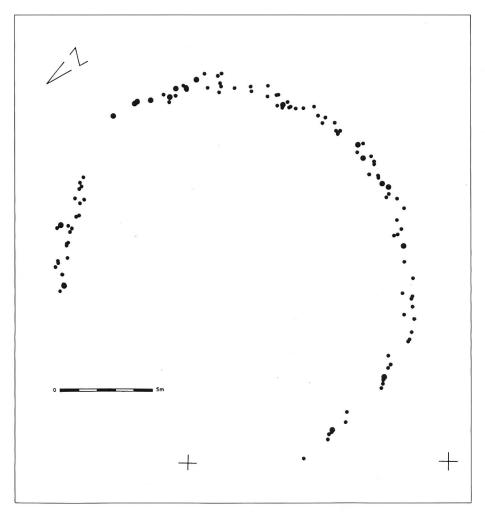
Ipotesi: la piccola palizzata in ontano. Disegno: J.-L. Boisaubert.

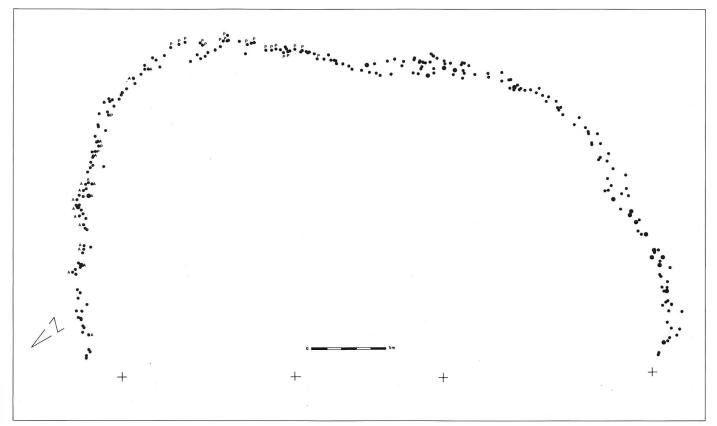
#### **▼** fig. 6:

Hypothèse: la grande palissade avec répartition des espèces constatées (A: Aune; P: Pin) dans l'agrandissement est. Dessin: J.-L. Boisaubert. Hypothese: die grosse Palisade und die Verteilung der festgestellten Arten (A: Erle; P: Föhre) in der östlichen Anbauzone. Zeichnung: J.-L. Boisaubert. Ipotesi: la grande palizzata con distribuzione delle speci constatate (A: ontano; P: pino) nell'estensione est. Disegno: J.-L. Boisaubert.

#### La phase ancienne

Organisation. Elle serait constituée par une série de cellules d'habitation accolées ou très légèrement séparées les unes des autres, à l'intérieur de rangées parallèles. Chaque rangée comporte quatre cellules et le début d'une cinquième apparaît au nord, où nous n'avons pas de limite d'extension (Fig. 4). En hachures sur le plan, nous notons un élément mieux conservé que l'ensemble. Chaque rangée, orientée sud-est nord-ouest, est séparée de la suivante par un espace





libre de pieux, d'une largeur moyenne de deux à trois mètres, qui peut correspondre aux aires de circulation du village.

Comparaisons. Cette organisation de l'habitat n'est pas sans rappeler celle reconnue sur les sites de Clairvaux-Station II et de Niederwil. Un agencement semblable est pressenti sur les sites de Robenhausen et d'Yverdon-Avenue des Sports. L'habitat en cellules à l'intérieur de rangées n'est pas un fait isolé. La particularité provient du fait qu'à Auvernier, les rangées d'habitations sont perpendiculaires à la rive du lac et aux vents dominants actuels. Les faîtières peuvent être orientées suivant le grand axe des cellules, ce qui permet de proposer l' hypothèse d'habitations individuelles. Cette possibilité peut paraître plus cohérente; dans ce cas, le peu d' espace entre les habitations dans le sens sud-est nord-ouest exclut la possibilité de ruelles. Celles-ci sont manifestement plus larges et parallèles aux rangées. Chaque cellule aurait donc ses petits côtés exposés aux vents dominants actuels et donnant sur les aires de circulation. Le parallélisme entre celles-ci et les rangées se retrouve à Clairvaux comme à Niederwil.

Chronologie. Cette phase est déterminée comme étant la première du site, d'une part grâce au matériel Lüscherz (chronologiquement le plus ancien) à la base de la ténevière IV postérieure, et d'autre part en tenant compte des démolitions qu'elle a subies sur les secteurs où une autre implantation est manifeste.

#### La deuxième phase de construction

Organisation. Elle est caractérisée par une palissade de forme circulaire presque parfaite (Fig. 5). Si nous prolongeons la courbe connue, nous obtenons un cercle de 21 m de diamètre donnant une surface de 350 m². Cette enceinte est construite sur la base de petits pieux circulaires, en aune principalement, serrés les uns contre les autres. Sa régularité laisse

supposer qu'elle a été construite suivant un plan préétabli. Le trop grand nombre de pieux, donc de superpositions, n'a pas permis de déceler le type d'habitat. Aucun élément ne se trouve sur un secteur à phase unique, pour aider à la compréhension. Notons cependant que la sélection des espèces permet de retrouver le passage de la palissade à l'est et à l'ouest. Attribution chronologique. Le système de palissades est postérieur à la première phase d'occupation du site. En effet, la palissade circulaire est complète dans la partie où elle est recoupée par une des rangées de cellules de l'ancienne implantation. Il est antérieur à la constitution de la ténevière IV, qui réutilise les éléments lourds des habitats précédents et qui est, de ce fait, très proche de l'abandon du lieu.

#### Le troisième aménagement du site

Il apparaît comme la continuation de la deuxième phase, sans doute par la même population qui agrandit son village. Une partie de la palissade circulaire est réutilisée. Cela implique que les pieux, de faible diamètre et en bois peu résistant, étaient encore assez solides pour assumer leur fonction. Organisation. La palissade ne peut être suivie ni reconstituée au nord. Nous sommes limités par l'extension de la fouille dans cette direction et nous ne voyons pas la totalité du village.

L'agrandissement de la première palissade circulaire se fait à l'est par une longue courbe constituée de petits pieux circulaires serrés, principalement en chêne. Localement, nous rencontrons de l'aune au nord, du pin au sud. Il ne semble pas qu'une autre espèce que le chêne ait été sciemment sélectionnée, mais plutôt que sur une base en chêne, on ait ajouté épisodiquement quelques pieux choisis parmi le bois qu'on avait sous la main. La jonction des deux courbes (celle des phases 2 et 3) est assurée par une recharge constituée de pieux en aune à l'extérieur, en chêne à l'intérieur.

Au sud-ouest, un deuxième agrandissement est basé sur le pieu polygonal (présentant plus de quatre faces en section). Nous avons, avec ce nouvel aménagement, la limite d'extension des pieux polygonaux.

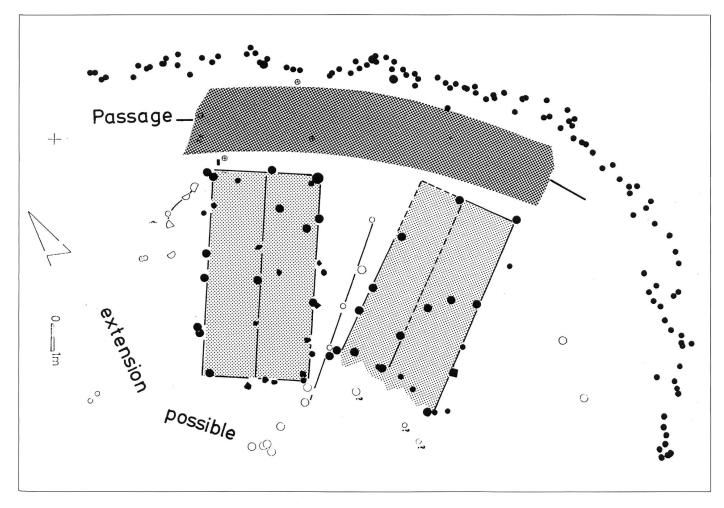
Le nouveau village nous est connu sur une surface d'environ 700 m². 270 pieux sont encore visibles dans la palissade (Fig. 6) et nous avons noté, lors de l'étude d'ensemble, des secteurs où ils n'étaient plus dans leur position initiale présumée.

Le type d'habitat. Nous avons décelé, dans l'agrandissement est de la palissade, deux constructions possibles (Fig. 7). Les dimensions, de 4 m sur 7,5 m en moyenne, fournissent une surface de 30 m<sup>2</sup>. Elles ont en commun la particularité d'utiliser des pieux polygonaux en grand nombre. L'orientation est légèrement différente d'une cellule à l'autre mais elle est, d'une manière générale, axée d' est en ouest. Le petit côté des constructions est exposé aux vents dominants actuels, au même titre que les faîtières. Le nombre des pieux est élevé, ce qui s'explique s'il n'y eut aucune réutilisation postérieure de l'emplacement. Nous remarquons, enfin, que la limite est des deux cellules est connue avec certitude, à une distance remarquablement constante de la palissade.

## La quatrième phase de construction supposée

L'habitat. Dix alignements sud-est nord-ouest, séparés par une distance moyenne de 2 m, sont évidents (Fig. 8). Les pieux sont de gros diamètre et presque tous fendus ou refendus. Peu nombreux, ils sont assez régulièrement espacés de 1,5 à 2 m. Une extension du village est possible au nord et à l'ouest. Il est impossible, devant un tel plan, d'avancer des hypothèses concernant l'organisation de l'habitat. Notons seulement que les habitations sont quadrangulaires et que ce plan n'est pas sans rappeler celui de la station d'Arbon-Bleiche. Attribution chronologique. La chronologie et la répartition géographique

Ipotesi: 2 costruzioni nel settore est della grande palizzata. Disegno: J.-L. Boisaubert.



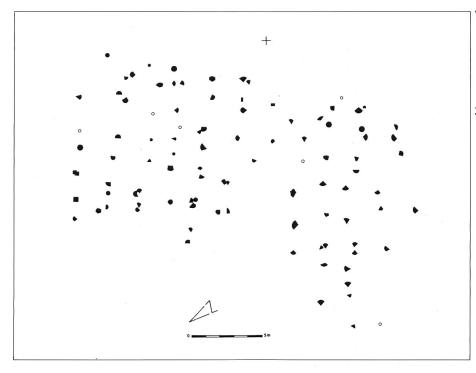
du matériel permettent de supposer que la dernière occupation des lieux se situe à l'emplacement de la première palissade. Des éléments typologiquement rattachés au milieu du Bronze ancien y sont recueillis, alors qu'à l'ouest, sur le secteur que nous examinons maintenant, ils sont absents. Nous placerions la quatrième occupation du site pendant le Bronze ancien.

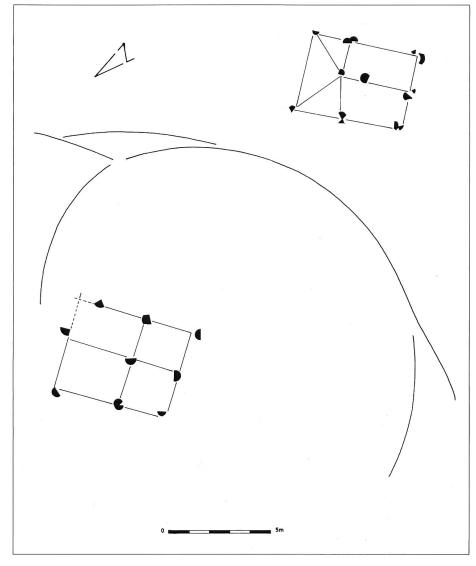
#### Les éléments isolés

Une cinquième phase d'occupation est attestée au Bronze ancien, comme nous l'avons vu précédemment, mais le trop grand nombre de superpositions n'a pas permis de dissocier les pieux qui la composent. A cela s' ajoutent deux éléments isolés qui ne sont pas replacés chronologiquement avec certidude (Fig. 9).

A l'intérieur de la palissade circulaire, nous avons une structure repérée pendant la fouille, aux abords de la ténevière I. Les neuf pieux en chêne de gros diamètre, tous débités, étaient conservés sur une plus grande hauteur que tous les autres et rendaient de ce fait la structure évidente.

Sur le plan, effectué après la fouille à partir des coordonnées fournies par le tachéomètre, nous ne retrouvons pas





**▼** fig. 8:

Hypothèse: plan des pieux de la phase IV. Dessin: J.-L. Boisaubert.

Hypothese: Plan der Pfähle der Phase IV. Zeichnung: J.-L. Boisaubert.

Ipotesi: piano dei pali della fase IV. Disegno: J.-L. Boisaubert.

fig. 9.

Hypothèse: les 2 structures isolées et leur position par rapport à la palissade. Dessin: J.-L. Boisaubert.

Hypothese: die 2 isolierten Baustrukturen und ihre Stellung zur Palisade. Zeichnung: J.-L. Boisaubert. Ipotesi: le 2 strutture isolate e la loro posizione in rapporto alla palizzata. Disegno: J.-L. Boisaubert.

la symétrie rigoureuse que nous avions vue sur le terrain. Trois lignes de trois pieux délimitent une habitation quadrangulaire de 6 m sur 5 m environ. Cette construction pourrait coïncider avec la dernière occupation du site. Comme sur les constructions tardives du Bronze ancien, les pieux sont débités, de gros calibre et en nombre limité; de plus, l'altitude des sommets des pieux renforce cette hypothèse que l'analyse dendrochronologique transformera peut-être en certitude.

Au sud des palissades, les pieux débités donnent le plan d'une habitation quadrangulaire de 5 m sur 4 m environ. Des pieux doublés symétriques offrent une particularité: dans quatre couples sur cinq, le pieu extérieur est plus petit que le pieu intérieur. Cette construction est édifiée sur une autre, plus ancienne, qui n'est plus complète. Elle est typologiquement proche des habitations tardives du Bronze ancien et se rapprocherait, de ce fait, des dernières occupations du site.

#### Conclusions

Nous avons remarqué, après l'étude générale du secteur des Ténevières, que la méthode sélective utilisée fournit de bons résultats dans le cas de secteurs à phase d'habitat unique, pour autant qu'un élément évident apparaisse dans les décompositions successives du plan général. C'est le cas pour les phases I et III. Elle est,

par contre, d'application difficile quand les données sont trop abondantes (nombreuses superpositions). Dans ce cas, cependant, des éléments parcellaires ou isolés apparaissent. Quand il n'y a que deux superpositions, c'est l'observation des symétries et des lignes de pieux qui permet de poser les hypothèses, ceci dans le cas particulier des Ténevières. C'est par manque d'information (il est évident que nous ne possédons pas tous les pieux par suite d'érosion, d'arrachages postérieurs) que nous ne pouvons souvent donner que les axes d'orientation de l'habitat.

La méthode que nous avons testée ici ne se substitue pas à une analyse dendrochronologique des pieux. Elle permet au moins de fixer un programme en vue de cette analyse longue et coûteuse, et de limiter le nombre des plans qui restent incompréhensibles. Hormis quelques plans fondamentaux, il ne peut y avoir de généralisation, de recette applicable sur n'importe quel site. Ce sont presque toujours les éléments particuliers qui conduisent aux hypothèses.

#### Résumé

Les recherches effectuées de 1972 à 1975 sur les sites d'Auvernier ont livré tous les faciès culturels du Néolithique de Suisse occidentale, ainsi que quelques témoins d'occupation du Bronze ancien.

Le Néolithique moyen (civilisation de Cortaillod) est représenté à Auvernier Port (les niveaux V sont appelés »Cortaillod classique«, les niveaux III »Cortaillod tardif«), à Auvernier Tranchée du Tram (»Cortaillod tardif« dans les niveaux inférieurs) et à La Saunerie. Le Néolithique récent (groupe de Lüscherz) se retrouve à Auvernier Brise-Lames, Auvernier Saunerie, Auvernier Ruz-Chatru et Auvernier Port (secteur des Ténevières).

Le site des Graviers, avec un matériel Horgen, n'est pas encore situé chronologiquement par rapport aux autres gisements.

Le Néolithique final (phases Auvernier et Cordé) est attesté par quelques éléments à Auvernier-Port (secteur des Ténevières) et par une séquence importante sur le site de La Saunerie.

Enfin, le secteur des Ténevières à Auvernier Port a livré quelques tessons de type Morges-Les Roseaux (Bronze ancien IV).

Les nombreuses études en cours ne permettent pas encore d'établir une chronologie générale détaillée.

Les conditions de fouille (surfaces, délais), particulières à chaque chantier, ont nécessité l'utilisation de méthodes de travail diverses. L'accent a été porté sur quelques aspects principaux:

- relevés effectués avec le maximum de minutie (Auvernier Port, station Cortaillod; Brise-Lames; Saunerie);
- topographie intégrale des pieux et des trous de pieux sur les sites de grande surface (Auvernier-Port, Cortaillod et Ténevières; Brise-Lames; Ruz-Chatru);
- sédimentologie devant déboucher sur la compréhension des modes de dépôt et de la stratigraphie, permettant une meilleure approche palethnologique.

Les structures sont abordées dans les deux derniers chapitres, avec un aperçu des problèmes soulevés par les chapes d'argile, les pieux et trous de pieux, les sédiments. Quelques lignes rappellent la question de l'élevage et de l'agriculture. L'interprétation des pieux fait l'objet d'une description plus complète des méthodes et résultats concernant le site des Ténevières à Auvernier Port, dont l'étude est particulièrement avancée. Plusieurs plans de palissades et d'organisation de l'habitat, ainsi qu'une interprétation chronologique des différents villages, sont présentés à titre d'hypothèses en attendant que soit effectuée l'étude dendrochronologique.

#### Zusammenfassung

Die Ausgrabungen der Jahre 1972–1975 auf dem Siedlungsareal von Auvernier haben alle für die Westschweiz bekannten neolithischen Kulturphasen zutage gefördert, sowie auch einige Zeugnisse frühbronzezeitlicher Besiedelung.

Das mittlere Neolithikum (Cortaillod-Kultur) ist belegt für Auvernier Port (die Schichten V werden »Cortaillod classique« benannt, die Schichten III »Cortaillod tardif«), für Auvernier Tranchée du Tram (»Cortaillod tardif« in den unteren Schichten) und für die Saunerie Das jüngere Neolithikum (Lüscherzer Gruppe) ist in Auvernier Brise-Lames, Saunerie, Ruz Chatru und Port (Gebiet der Ténevières) vertreten.

Die Siedlung von Les Graviers hat Horgener Material geliefert, doch kann ihre chronologische Stellung im Vergleich zu den übrigen Siedlungen noch nicht genau festgestellt werden. Das Spätneolithikum (Auvernier- und Schnurkeramische Kultur) fand man vor allem in der wichtigen Schichtenabfolge der Saunerie und sehr fragmentarisch in Auvernier Port (Gebiet der Ténevières).

Dasselbe Gebiet hat schliesslich auch einige Scherben vom Typus Morges-Les Roseaux geliefert (Frühbronzezeit IV).

Da noch verschiedene Studien in Bearbeitung sind, können wir im Moment keine detaillierte Gesamtchronologie aufstellen.

Die allen Notgrabungen eigenen Grabungsbedingungen (grosse Oberflächen, kurze Fristen) machten verschiedene Arbeitsmethoden nötig:

- Vermessungen wurden mit einer grösstmöglichen Genauigkeit durchgeführt (Auvernier Port, Cortaillodsiedlung; Brise-Lames; Saunerie).
- Gesamttopographie der Pfähle und der Pfostenlöcher in den Siedlungen mit grosser
  Oberfläche (Auvernier Port, Cortaillodsiedlung und Ténevières; Brise-Lames; Ruz
  Chatru).
- Sedimentologie, um die Entstehung der Ablagerungen und der Stratigraphien zu erhellen und um damit ein genaueres paläoethnologisches Gesamtbild zu bekommen.

Die Wohnstrukturen sind in den letzten 2 Kapiteln behandelt, zusammen mit einem Überblick über die noch offen gebliebenen Probleme wie Lehmlinsen, Pfähle und Pfostenlöcher, Sedimente. Einige Zeilen sind der Viehzucht und dem Ackerbau gewidmet. Die Interpretation der Pfähle gehört zu einer umfassenderen Beschreibung der Methoden und Resultate der Siedlung der Tévenières in Auvernier Port, deren Bearbeitung schon besonders fortgeschritten ist. Bis die dendrochronologische Studie abgeschlossen ist, sind die verschiedenen Pläne der Palisaden und der Wohnstrukturen sowie die chronologische Abfolge der verschiedenen Dörfer als Arbeitshypothese aufzufassen.